

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 9 AVRIL 2019

Le Chef d'Établissement ouvre la séance à 17h15, le 9 avril 2019 après avoir constaté que le quorum était atteint (16/18). Il tient tout d'abord à excuser l'absence de M. Christian TISON, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle retenu à Lisbonne. Monsieur Serge LEBLANC ne sera pas présent non plus mais sera représenté par Monsieur Didier CABANES, membre du comité de gestion.

En préambule, il remercie l'ensemble des personnels de l'établissement pour leur contribution à la réussite de cette nouvelle édition des Portes Ouvertes. Leur implication, leur professionnalisme et la bonne humeur ont été salués par les nombreux visiteurs qui ont pu apprécier la qualité et la richesse de notre projet pédagogique et éducatif, l'excellence de notre encadrement et de nos conditions d'accueil. Il remercie les élèves, anciens ou actuels, pour leur investissement et leur attachement à l'école. Il remercie également l'association des parents très présente également.

Le Chef d'Établissement propose ensuite de commencer la séance et présente l'ordre du jour qui doit être approuvé ; il demande aux membres présents de bien vouloir ajouter un point à l'ordre du jour concernant la présentation du règlement financier pour 2019 - 2020

Ordre du jour :

- 1) Calendrier des examens 2018 - 2019
- 2) Compte-rendu du conseil d'école du 4 avril 2019
- 3) Point rentrée 2019 - 2020
- 4) Point budget 2019
- 5) **Présentation du règlement financier 2019 - 2020**
- 6) Questions diverses à me communiquer avant le jeudi 4 avril 2019 à 12 heures.

FAVORABLE : 16

DEFAVORABLE : 0

ABSTENTIONS : 0

POINT 1 : Calendrier des examens

Le chef d'établissement présente le calendrier global des examens et certifications de la session 2019. Ces informations sont synthétisées dans les tableaux ci-dessous ; elles ont été communiquées à l'ensemble des personnels, des parents des élèves concernés et sont consultables sur le site du LFIP :

3ème : Diplôme National du Brevet		
Jeudi 06 juin	Journée	Oral DNB
Lundi 17 juin	8h30-10h	Français (Dictée + Ecriture)
Lundi 17 juin	10h15-11h45	Français (Rédaction)
Lundi 17 juin	14h-16h	Mathématiques
Mardi 18 juin	8h30-10h30	Histoire-géographie-EMC
Mardi 18 juin	10h45-11h45	PC /SVT/Technologie
Mer 19, Jeu 20	Correction des copies (à confirmer)	
Mercredi 26 juin	Jury DNB + Publication des résultats (à confirmer)	

1ère : Epreuves Anticipées du Baccalauréat à Porto		
Lundi 18 mars	8h30-16h	TPE (oral)
Jeudi 06 juin	14h-18h	Français (écrit)
Vendredi 07 juin	13h30-15h	Enseignement scientifique (ES)
Du 17 au 19 Juin		Français (oral)
Terminale : Baccalauréat à		
Semaines du 06 au 17 mai	cours	C.O.+ E.O. LV1/LV2
Jeudi 23 mai		Epreuves de Capacités
Mardi 04 juin		DNL anglais + LV3 anglais
Jeudi 06 juin	8h-11h	LV1 (S+ES)
Vendredi 07 juin	8h-11h	Histoire/géographie (S)
Vendredi 07 juin	8h-12h	Histoire/géographie (ES)
Mardi 11 juin	8h-12h	Philosophie (S+ES)
Mercredi 12 juin	8h-11h30	SVT (S)
Mercredi 12 juin	15h-17h	LV2 (S+ES)
Jeudi 13 juin	8h-12h	Mathématiques (S)
Jeudi 13 juin	8h-11h	Mathématiques (ES)
Vendredi 14 juin	8h-11h30	Physique Chimie (S)
Vendredi 14 juin	8h-12h ou 13h	SES (ES)
Lundi 17 et Mardi 18 juin		APL (facultatif)
Lundi 17 et Mardi 18 juin		Oraux LV3 All, Port, Esp (facultatif)
Vendredi 21 juin	Délibération du jury (1er groupe) + Affichage des résultats	
Mardi 25 juin	Oraux du 2 nd groupe + Délibération du jury + Affichage des	
Jeudi 27 juin	17h30	Cérémonie des bacheliers

Certifications en Anglais (KET, PET et FCE) pour les élèves volontaires inscrits		
Samedi 25 mai		Epreuves écrite et orale KET, PET,
22, 23 et 24 mai		Certifications en portugais
Certifications autres pour les élèves volontaires inscrits		
Jeudi 9 et vendredi 10 mai (collectives)		DELTA DALF (Français)
Du 02 au 17 mai (individuelles)		DELTA DALF (Français)
Certifications CIPLE ESCOLAR (portugais LV A2, B1 et B2)		
Samedi 25 mai		A 2
Mercredi 22 mai		B 1
Jeudi 23 mai		B 2

Pour information, les dates des commissions d'appel (le 26 juin 2019) et du Conseil d'établissement (le 25 juin 2019) sont également communiquées.

Le chef d'établissement remercie Monsieur FERNANDES pour le travail accompli dans l'organisation de la session d'examens en collaboration avec le lycée Charles Lepierre de Lisbonne.

POINT 2 : Compte-rendu du conseil d'école

Le chef d'établissement remercie le directeur d'Ecole pour le travail engagé depuis la rentrée et lui cède la parole pour la présentation du compte-rendu du dernier conseil d'école du 4 avril 2019.

Perspectives rentrée septembre 2019 :

Depuis le mois de janvier, la phase des inscriptions est en cours. A ce jour, pour la rentrée 2019, nous accueillerons théoriquement 633 élèves pour une structure de 27 classes, ce qui amène une moyenne de 23,6 élèves par classe.

Avec la montée des cohortes, nous aurons la fermeture d'un CM2 et l'ouverture d'un CE2 à la rentrée 2019.

Nous étions dans la phase de recrutement en contrat local de deux professeurs des écoles pour la rentrée 2019, M. Jérôme Larré et Mme Barbara Maillat-Mezeray ont accepté la proposition qui leur a été faite. Ils intégreront l'équipe enseignante du premier degré au 01 septembre 2019.

Point sur les aménagements, les travaux :

- L'atelier des agents a été terminé aux vacances de février. Les agents bénéficient maintenant d'un espace de travail tout à fait satisfaisant.
- Le vestiaire des agents a été terminé il y a 15 jours, les conditions de travail du personnel sont ainsi optimales. L'ancien vestiaire des agents situé au bâtiment B maintenant libéré a été transformé en salle de musique temporaire pour les maternelles. Cette demande des ASEM a permis de réduire le temps de trajet des enfants pour s'y rendre et permettre un temps de séance de musique satisfaisant avec Marta Pinto.
- De nombreux vidéoprojecteurs ont également été changés durant le second trimestre afin de maintenir les meilleures conditions de travail des enseignants. 8 projecteurs sur 22 se sont vus ainsi renouvelés.

Point sur les sorties avec nuitées du troisième trimestre :

CLASSES	Jour de départ et heure prévue	Lieu de départ et arrivée	Jour de retour et heure prévue	Lieu
CE2 A/B/C	04 avril 8h	LFIP	05 avril 18h	CONÍMBRIGA/ESTARREJA
CE1 D	11 avril 8h	LFIP	12 avril 20h30	LISBONNE
CM1 A/B/C	11 avril 8h	LFIP	12 avril 19h	ALJUBARROTA/ALVIELA
CE1 C	16 mai 8h	LFIP	17 mai 20h30	LISBONNE
CE1A	23 mai 8h	LFIP	24 mai 20h30	LISBONNE
CE1 B	30 mai 8h	LFIP	31 mai 20h30	LISBONNE
CM2 C/D	30 mai 9h	LFIP	31 mai 18h	RIBEIRA DE PENA (Pena Aventura Park)
CM2 A/B	06 juin 9h	LFIP	07 juin 18h	RIBEIRA DE PENA (Pena Aventura Park)

Cross Solidaire du LFIP :

M. Briet indique que le cross solidaire aura lieu le 8, 9 et 10 mai 2019.

Les CP, CE1 et CE2 courront le 08 mai à Serralves. Les parents pourront être présents.

Les CM, collégiens et lycéens le 09 mai au parc de la Cidade. Autorisation validée par la mairie. Les parents pourront être également présents.

Les maternelles courront dans l'enceinte du lycée le vendredi 10 mai 2019. Les parents ne seront pas invités à participer.

Les dons seront reversés à l'association « Todos contra ELA ».

POINT 3 : Point rentrée septembre 2019

Le chef d'établissement souhaite porter à la connaissance des membres du Conseil d'établissement des informations sur les effectifs et la structure prévisionnelle de la rentrée de septembre 2019, sur la mise en place de la réforme du baccalauréat et sur l'état d'avancement de la réflexion concernant l'interdiction de l'usage du téléphone portable dans l'établissement.

➤ **EFFECTIFS ET STRUCTURE PREVISIONNELS :**

Le chef d'établissement présente l'état de préparation de la rentrée 2019 – 2020 à partir des effectifs prévisionnels et de la structure scolaire prévue en rappelant toutefois que les inscriptions ne sont pas closes et que les procédures d'orientation, pour le secondaire (entrée en sixième, fin troisième et post-seconde) sont en cours.

Les tableaux ci-dessous s'appuient sur les montées de cohortes en tenant compte des départs déjà programmés et des nouvelles inscriptions (état des lieux au 2 avril 2019) :

2019 - 2020	Effectifs théoriques	Nombre de divisions
PS	64	3
MS	75	3
GS	74	3
TOTAL	213	9

L'effectif théorique (c'est-à-dire le nombre prévisionnel d'élèves pour la rentrée de septembre 2019 en tenant compte des départs et nouvelles arrivées confirmés et de la réinscription des élèves déjà présents) pour les maternelles est actuellement de 213 élèves contre 218 pour l'année en cours. Les effectifs prévisionnels à six mois de la rentrée sont donc très satisfaisants.

2019 - 2020	Effectifs théoriques	Nombre de divisions
CP	78	4
CE1	91	4
CE2	101	4 (+1)
CM1	76	3
CM2	74	3 (- 1)
TOTAL	420	18

L'effectif théorique pour l'école élémentaire est actuellement de 420 élèves contre 427 pour l'année en cours. Les effectifs prévisionnels à six mois de la rentrée sont donc aussi très satisfaisants, en sachant que de nouvelles demandes d'inscription ont été enregistrées et qu'elles seront traitées rapidement.

2019 - 2020	Effectifs théoriques	Nombre de divisions
Sixième	106	4
Cinquième	105	4
Quatrième	94	4
Troisième	101	4 (une création)
TOTAL	404	16

L'effectif théorique pour le collège est de 404 élèves contre 366 actuellement. Cette croissance s'explique par le remplacement de la cohorte sortante des troisièmes moins nombreuse par une cohorte montante des CM2 plus nombreuse. A cet effet mécanique s'ajoute de nouvelles inscriptions.

2019 - 2020	Effectifs théoriques	Nombre de divisions
Seconde	81	3
Première	81	3
Terminale	55	2
TOTAL	217	8

L'effectif prévisionnel pour le lycée est de 217 contre 184 actuellement. L'excellent report des élèves de troisième vers la seconde (avec un taux prévisionnel de passage en seconde général et un nombre de départ très réduit) et de nouvelles inscriptions expliquent cette croissance.

Niveaux	2018 - 2019	2019 - 2020
Maternelle	218	213
Elémentaire	427	420
Collège	366	404
Lycée	184	217
TOTAL	1195 (1213 prévus)	1254

La saturation de la structure dans le premier degré explique la stabilité des effectifs et l'existence de listes d'attente. La croissance est donc concentrée sur le secondaire.

➤ LA REFORME DU BACCALAUREAT :

En préambule, le chef d'établissement rappelle que les informations sur la réforme du baccalauréat sont disponibles sur le site du LFIP.

- Le chef d'établissement indique que la réforme du baccalauréat n'apporte pas de grandes modifications pour la classe de seconde pour les enseignements communs. Le LFIP proposera spécifiquement :
 - l'enseignement optionnel des Arts Plastiques (2 heures)
 - l'enseignement optionnel de la section européenne sciences de la vie et de la terre / anglais (2 heures). Une réunion d'information est à prévoir en juin pour les parents des élèves candidats à la section européenne.
 - l'intégration de l'enseignement du portugais au tronc commun

- La réforme du baccalauréat réaffirme l'importance de l'accompagnement au choix de la politique d'orientation (54 heures par an à titre indicatif). Elle se traduira au LFIP par :
 - le forum des métiers
 - la présentation du cycle Terminal (1ère/Terminale) + choix des spécialités
 - **la proposition d'un stage d'observation en entreprise en fin d'année scolaire** : Ce stage pourrait être une étape majeure dans la construction du projet d'orientation de nos élèves ; un rapport de stage succinct serait rédigé et il pourrait appuyer la réflexion des élèves sur leur projet d'orientation dans le cadre des entretiens individuels en classe de première.
- Une place particulière sera apportée au Projet cartographie des controverses (Forccast) : il sera placé à l'emploi du temps des élèves dans le cadre de l'EMC associé à l'enseignement d'économie (1,5 heures plus 0,5 heures).
- La réforme porte essentiellement sur le cycle terminal.

Le LFIP proposera sept enseignements de spécialité, sous réserve de la validation par la DGESCO (direction générale de l'enseignement scolaire du ministère de l'Education nationale) :

- Histoire-géographie, géopolitiques et sciences politiques (un groupe)
 - Mathématiques (trois groupes)
 - Physique chimie (deux groupes dont un dédoublé)
 - Sciences de la vie et de la terre (un groupe dédoublé)
 - Sciences économiques et sociales (deux groupes)
 - Humanités, littérature et philosophie (un groupe)
 - Arts plastiques (un groupe)
- La place des langues au LFIP :
 - La réforme prévoit deux LV, LVA et LVB, dans le tronc commun et la possibilité d'une troisième LV, la LVC en enseignement optionnel
Choix au LFIP : maintenir le caractère obligatoire des trois langues
Pas de changement pour la section européenne
 - L'enseignement du portugais : l'organisation de l'enseignement prévoit la création d'un groupe dit intermédiaire (B1 – B2, deux heures) entre les portugais débutants (A1, A2, deux heures) et les portugais langue maternelle (C1, C2, quatre heures) pour répondre à l'hétérogénéité du niveau de maîtrise de la langue des élèves non lusophones.

➤ L'USAGE DU TELEPHONE PORTABLE :

Le chef d'établissement rappelle l'engagement pris lors du précédent Conseil d'établissement de mener une réflexion sur l'interdiction (partielle ou totale) de l'usage du téléphone portable au sein de l'école.

En amont du Conseil d'établissement, des consultations ont été menées pour :

- recueillir l'avis du Conseil pédagogique et du conseil d'école
- recueillir l'avis de l'association des parents
- recueillir l'avis du CVL, du CESC

Le chef d'établissement indique les raisons qui ont conduit la communauté éducative à s'interroger sur l'usage du téléphone portable :

- la crainte d'une perte de concentration ou d'intérêt pour les relations amicales (diminution des interactions entre élèves)
- le risque d'addiction
- le potentiel effet néfaste sur le climat scolaire (baisse des interactions entre élèves, de l'activité physique, harcèlement via les réseaux sociaux, diffusion d'images ou de films prohibés).

Au terme de ces consultations, il est proposé :

- Une interdiction de l'usage, non de sa détention, dans le premier degré et au collège. Zone réservée d'usage aux lycéens sous le préau de l'entrée uniquement
- Une application de l'interdiction de l'usage aux activités liées à l'enseignement organisées à l'extérieur de l'établissement scolaire (EPS, sorties et voyages scolaires)
- Une autorisation à titre dérogatoire du téléphone portable dans lieux et circonstances précis :
 - Pour un usage pédagogique
 - Pour un contact des parents en cas d'urgence et dans un lieu précis : la vie scolaire ou secrétariat du primaire
 - Dans le cas d'une situation particulière des élèves présentant un handicap ou un trouble de santé pour lesquels le recours à un dispositif médical particulier est associé à un équipement de communication
 - Pour un temps dédié de communication avec les parents lors des sorties et voyages scolaires à préciser dans l'organisation des voyages
- Dans le cas de la contravention aux nouvelles dispositions du règlement intérieur :
 - La confiscation par personnels d'éducation et de surveillance, par les professeurs et par le personnel de direction = à intégrer aux punitions
 - Et la restitution du téléphone confisqué aux parents en fin de journée

Le chef d'établissement recueille un avis favorable des membres du Conseil d'établissement. Il les informe que l'avocat de l'établissement sera consulté pour s'assurer du caractère réglementaire de ces dispositions. En cas de réponse favorable, il propose de transmettre par messagerie électronique une nouvelle version de l'article 11 du règlement intérieur pour avis avant validation définitive lors du Conseil d'établissement du 25 juin 2019 afin de pouvoir imprimer les nouveaux carnets de correspondance pour la rentrée de septembre prochain.

POINT 4 : Budget 2019

Monsieur le proviseur donne la parole à Madame GRUNER, directrice administrative et financière de l'établissement pour la présentation du budget 2019 en la remerciant pour le travail de préparation budgétaire.

Madame la directrice administrative et financière précise que le budget s'inscrit dans un contexte toujours contraint (redressement des finances publiques françaises et par conséquent implication de l'AEFE à cet effort collectif) nous imposant un passage de la PFC (participation financière complémentaire) à 7,5% (9% en 2018 mais 6% auparavant). Ce budget doit toutefois continuer à accompagner la croissance des effectifs (création de postes, investissements) tout en prenant en considération un nécessaire équilibre entre les recettes (essentiellement les frais de scolarité) et les dépenses de fonctionnement (y compris les dépenses de salaires) du lycée.

Ce budget prévoit en fonctionnement :

- 1 - Une augmentation des frais de scolarité au 01/09/2019: +1,6%.
- 2 - Des effectifs en augmentation par rapport à l'exercice précédent: 1 213 élèves // 1 141 en 2017.
- 3 - Une augmentation de la masse salariale locale de 10,5% // budget 2018: création de postes / augmentation salariale / révision de grilles /...
- 4 - Résidents: pas d'augmentation du taux de participation à la rémunération du personnel résident (45%) mais prise en compte de la création d'un poste au second degré au 01/09/2018 et de la suppression du poste de documentaliste (et demande de création d'un poste en lettres).

Ce budget prévoit en investissement :

- 1- Un taux de remboursement d'emprunt important et en augmentation car nouvel emprunt (1 250 000€) pour l'agrandissement du bâtiment du secondaire (prise en compte au budget uniquement des remboursements d'intérêt): 451 754€
- 2- Un taux d'amortissement important du fait de la réalisation de gros investissements ces dernières années (554 500€) qui couvre les projets d'équipement (essentiellement informatique) et de construction (atelier de maintenance et vestiaires / coût des études de la construction de salles de classes pour le secondaire).

Le total des prévisions de recettes et des dépenses de fonctionnement est estimé à 8 229 172€.

Les amortissements de l'exercice d'un montant de 554 500 € apparaissent dans les charges comme une valeur comptable sans répercussion directe sur la trésorerie. Ce montant des amortissements (diminuée de la quote-part des subventions d'investissement de 40 000 €) permet ainsi de dégager une marge d'autofinancement pour la section d'investissement de 514 500 €.

La CAF est augmentée de l'emprunt de 1 250 000€ (construction au secondaire) soit 1 764 500€

Au vue des charges d'investissement de 1 804 500€ (avec les remboursements d'emprunts), le résultat budgétaire prélève le fond de roulement de 40 000€.

Le montant du fond de roulement est estimé à 997 218,96 € au dernier compte financier 2017 (soit 49 jours de fonctionnement).

En complément de la présentation budgétaire, un point sur l'état d'avancement des travaux est fait :

La phase de démolition est terminée et la phase de construction de la structure des nouvelles salles est bien engagée. L'ossature métallique de la salle des professeurs est en préparation.

La jonction des bâtiments entre l'existant et le nouveau, a effectivement entraîné un surcroît de bruit. Mais cette phase est terminée.

Les fenêtres définitives des salles 101 et laboratoires seront posées pendant les prochaines vacances.

Le chantier a pris un peu de retard sans que cela remette en cause la date de fin des travaux.



POINT 5 : Présentation du règlement financier 2019 - 2020

Madame la directrice administrative et financière indique les modifications apportées au règlement financier à l'article 7 :

7. Paiement hors délais :

Tous les paiements réalisés en dehors des délais établis seront majorés de 5%. Tout retard de paiement avant le début de l'année scolaire suivante empêchera la réinscription de l'élève sur les listes de classe à la rentrée.

Au terme de deux relances par email sans réponse, la demande de règlement est prise en charge par l'avocate du LFIP, sans frais pour les familles. Au terme de l'année scolaire sans paiement de la totalité des frais de scolarité et après avis du comité de gestion, l'avocate engage les procédures judiciaires de recouvrement appropriées.

POINT 6 : Questions diverses

Les questions diverses sont traitées selon l'ordre de réception.

a) Questions des élèves :

1) utilisation des ordinateurs personnels pendant les cours du lycée.

Le chef d'établissement n'y est pas opposé sur le principe si accord du professeur et si pas de perturbation du cours (pour les branchements par exemple pour le rechargement des batteries). Monsieur le représentant des personnels du second degré, Clément LEGRIS, souhaite consulter ses collègues pour avis.

2) wifi au CDI pour travailler avec les ordinateurs personnels.

Pas d'opposition d'utilisation des ordinateurs personnels en dehors d'une connexion en wifi. Dans ce cas, il est requis d'utiliser les ordinateurs du CDI.

b) Questions des professeurs du secondaire :

1) Quelles solutions peut-on envisager concernant l'utilisation des téléphones portables dans les couloirs et à l'heure du déjeuner ? Cela entraîne une communication difficile et des problèmes de relations entre les élèves.

Voir point 3 de l'ordre du jour

2) Concernant la journée portes ouvertes 2020 : il a été question que cette journée soit associée à la fête de l'école, qu'en est-il ?

Elle est inscrite au calendrier 2019-2020 le 28 mars, c'est-à-dire une nouvelle fois au moment des réunions du mois de mars; est-il possible de la décaler ?

La proposition d'organiser une journée conjointe appelée « journée du lycée » associant l'opération « Portes ouvertes » et la fête de l'école est proposée à la date du samedi 23 mai 2019.

3) Quelles solutions sont envisagées pour les problèmes informatiques récurrents ?

Un ingénieur informatique sera recruté à partir du 1^{er} septembre pour diriger le service informatique et régler les problèmes informatiques récurrents. Il dispose d'excellents états de service et d'une expérience de gestion d'un service informatique au sein d'un établissement français à l'étranger.

En amont de la rentrée et dès maintenant, nous avons convenu avec lui qu'il fasse un audit de la situation actuelle avec le service informatique et la société prestataire de service.

4) Pouvez-vous faire un point sur l'avancement des travaux ?

Voir point 4 de l'ordre du jour

5) La zone de parking proche du lycée va devenir payante, des solutions pratiques et économiques sont-elles envisagées pour les personnels du lycée ?

Selon les informations dont nous disposons, les abords du LFIP ne seraient pas concernés par ce projet, le stationnement serait donc toujours gratuit. Nous restons en contact à ce sujet avec la municipalité.

c) Questions des professeurs du primaire :

1) Nous voudrions avoir accès hors VMWare aux programmes que nous utilisons au jour le jour (Notebook, PDF, Office, etc).

Le système VMWare n'est pas en cause en tant que tel dans les problèmes informatiques que nous rencontrons. L'audit demandé au nouvel ingénieur informatique nous permettra d'avancer sur ce sujet sensible.

2) Les classes de l'étage du Bâtiment E seront d'ici peu très chaudes (arrivée du soleil). Qu'est-il prévu de faire?

Nous sommes dans l'attente des solutions que vont proposer les architectes que nous rencontrerons jeudi 11 avril 2019.

d) Questions des parents d'élèves :

1) Serait-il possible de mettre en place un niveau intermédiaire de Portugais en langue étrangère (passer de 2 niveaux à 3 niveaux) ?

Voir point 3 de l'ordre du jour

2) Suite à la journée de grève concernant l'écologie, beaucoup de parents ont été surpris et auraient préféré un projet fort et encadré par le LFIP au sein de l'établissement. Est-il possible de mettre en place de multiples projets/ateliers collaboratifs (nettoyage de la plage, zéro papier/plastique, compostage avec les végétaux de la cantine, gestion de l'eau, biodiversité et énergie pour sensibiliser les enfants lors de la semaine verte?

Au-delà de la journée particulière de la marche pour le climat du 15 mars 2019, l'établissement est sensible aux questions environnementales :

- Il dispose du label ED3 niveau 2 délivré par l'académie de Toulouse (établissement en démarche de développement durable, voir site à la rubrique parcours éducatif).
- Une réunion préparatoire de la semaine verte a eu lieu lundi 8 avril 2019 et le conseil éco-école se réunira le 15 avril 2019 pour définir des actions de sensibilisation prévues pour la semaine verte (20 au 24 mai 2019).
- Différentes actions existent déjà (nettoyage de la plage, compostage, objectif zéro plastiques...).

3) Serait-il possible d'installer des poubelles dans les WC des filles, des porte-manteaux à l'arrière des portes des WC et d'appliquer une signalétique ou pictogramme « Les WC ne sont pas une poubelle » ?

Les poubelles existent déjà, les porte-manteaux ont été installés et une signalétique le sera prochainement.

4) Serait-il possible d'éviter, autant que possible, de faire des cours/évaluations dans les classes adjacentes aux travaux ? Les enfants n'entendent pas les professeurs et ont du mal à se concentrer. N'est-il pas possible de profiter de cette période de travaux pour améliorer l'isolation phonique entre les salles de classe ?

Autant que possible, les cours sont déplacés et nous demandons régulièrement à ce que les travaux soient temporairement suspendus. La phase de démolition et les travaux de jonction entre le bâtiment existant et l'extension sont terminés, ce qui limitera considérablement les nuisances sonores (voir point 4 de l'ordre du jour).

5) De plus en plus de vols dans l'enceinte de l'école. Quelles solutions l'école peut proposer ? Attention à l'image de l'école (certains parents pensent que l'école se dégrade et ne correspond plus à ce qu'ils ont connu auparavant).

L'évolution de l'école (plus de salles attribuées à une seule classe, mise à disposition des casiers...) entraîne une perception et une organisation différentes de son

fonctionnement. Dans ce contexte, des vols, peu nombreux au demeurant, ont été constatés mais ne sont pas en augmentation. Nous en appelons donc à la vigilance des élèves et parents pour que les casiers soient bien utilisés, que les affaires personnelles, par négligence, ne traînent pas dans la cours.

Il est également rappelé le nombre considérable d'objets et vêtements trouvés conservés par le lycée dans l'attente de leur réclamation par leurs propriétaires (un message électronique vient d'être envoyé à ce sujet aux familles).

6) Serait-il possible d'intervenir (intervention de professionnels ou témoignages d'ados.) auprès des enfants sur le harcèlement à l'école par une action de prévention dans les classes de 6ème. (pour information, plusieurs cas d'harcèlement avéré nous ont été signalés dans ces classes).

Différentes actions de prévention ont déjà été conduites et une attention particulière est portée à ce sujet très sensible. Nous allons prendre contact avec un intervenant extérieur pour une nouvelle séance de sensibilisation auprès des élèves de sixième. Les situations délicates auxquelles il fait allusion ont été réglées par le service de la vie scolaire et la Direction.

7) Comment peut-on contacter l'école en cas d'urgence? Très souvent, le téléphone ne fonctionne pas et/ou les parents ont du mal à contacter leur interlocuteur),

Un travail de vérification du standard et des lignes internes est en cours.

8) Est-il possible de créer un abri deux roues pour protéger de la pluie (peut inciter les enfants à prendre leur vélo par tous les temps) ?

Il sera construit pendant les prochaines vacances.

9) Serait-il possible de réfléchir à un autre sol pour la cours de récréation au lieu des graviers (beaucoup de poussière) ?

Cette demande n'est pas pour le moment à l'ordre du jour.

10) Serait-il possible de demander aux adolescents de ne pas fumer devant les portails de l'école. Ils ne sont ni adultes ni parents et ils donnent un mauvais exemple aux plus jeunes enfants ?

Monsieur CARVALHO est passé dans les classes pour sensibiliser les élèves de première et terminales sur ce sujet. Ils ont été réceptifs à son discours et conscients

de l'influence qu'ils pouvaient avoir sur les élèves plus jeunes. Ils se sont interrogé par la même occasion sur l'influence que pouvaient avoir aussi les adultes, constatant ainsi que l'exemplarité d'un comportement n'est associée ni à un âge ni à un statut familial.

11) Les parents demandent de créer une salle d'étude/permanence (professeur absent, en cas de retard le matin, dispense d'EPS, pas d'autorisation de sortie, travail de groupe) ouverte jusqu'à 19h et mercredi après-midi)?

Les élèves n'ont pas à l'emploi du temps de permanence. Ils sont donc pris en charge dans la salle de cours où ils ont normalement cours (à l'exception des cours d'EPS) pour y travailler. Ils peuvent également se rendre au CDI.

Après les cours, le CDI est ouvert jusqu'à 18 heures et des études dirigées sont possibles.

Enfin, une salle peut être mise à disposition des lycéens le mercredi après-midi à leur demande, le CDI n'étant pas ouvert le mercredi après-midi.

12) Nous remarquons une augmentation du clivage français/portugais et par conséquent des problèmes dans la cours de récréation. Serait-il possible de trouver des stratagèmes pour que les français soient mieux intégrés?

Cette question délicate a fait l'objet d'échanges qui ont mis en évidence que l'école :

- demeure un lieu fort d'intégration : les professeurs ont confirmé ne pas constater ce « clivage » pendant les cours et les activités pédagogiques.
- est un lieu où la personnalité des élèves prime sur leur nationalité. Aussi, l'origine ou la nature d'une éventuelle tension ou d'un conflit entre élèves ne relèvent pas de cet éventuel clivage comme l'a souligné le directeur de l'école primaire mais bien à des problèmes inter - personnels.
- est un lieu où les affinités personnelles sont aussi des affinités culturelles sans que pour autant cela n'engendre de tensions ou de clivages particuliers comme l'a souligné la représentante des élèves, Mademoiselle Anaïs COSTA.
- est, enfin, un lieu de socialisation qui peut être parfois, comme l'a rappelé Monsieur le délégué du Conseil d'administration, Daniel BASTO, « dur » mais nécessaire où évoluent et interagissent des élèves aux caractères forts différents.

Ces échanges seront prolongés par une réflexion menée par le CVL-CVC avec Monsieur le CPE, Paulo CARVALHO et Monsieur Daniel BASTO.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 40.



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger